

# AZIMUT

## REGLEMENT INTERIEUR

Les exposants professionnels interviennent sur des Espaces professionnels au sein du salon, qui s'organisent de la façon suivante :

### INSTALLATION ET SURFACE

- Les m<sup>2</sup> varient en fonction du nombre de professionnels intervenants, de 18m<sup>2</sup> à 70 m<sup>2</sup>.
- L'installation des professionnels sur leur espace pourra se faire dès le mercredi à partir de 14h00 ou le Jeudi de 08h00 à 08h45. Il est rappelé qu'à l'ouverture des portes, pour des raisons de sécurité au delà de cet horaire, il ne vous sera plus possible de circuler.
- Les professionnels peuvent télécharger un badge sur le site [www.salon-azimut.com](http://www.salon-azimut.com)
- L'espace dépend du secteur représenté
- Un Totem en position centrale peut contenir les effets personnels, la documentation de réserve, la documentation prévue par les organisateurs.
- Pas de cloison de séparation de prévu sauf indication contraire des professionnels. Des grilles sont disponibles pour délimiter des sous-espaces par champ professionnel.
- Possibilité d'afficher sur les grilles.
- Le mobilier (table, chaise, mange-debout, tabourets) est disponible sur chaque espace.
- L'espace est équipé de blocs électriques et un accès au WIFI.

### RESSOURCES INFORMATIONNELLES

- Par espace, des données sur les débouchés et besoins personnels qualifiés dans les années à venir sont affichées par Azimut.
- Le guide d'échange professionnels - lycéens est téléchargeable sur notre site internet : [www.salon-azimut.com](http://www.salon-azimut.com) et affiché sur les espaces
- Une thématique transversale sur le thème de "L'innovation, c'est quoi" sera mise en place sur le salon 2014. (voir sur le site internet [www.salon-azimut.com](http://www.salon-azimut.com), dans présentation des professionnels, le contenu de cette thématique)
- Il est recommandé à chaque professionnel de venir avec des éléments illustrant leur environnement et activité professionnels (diaporama, vidéo, objet) qui seront support d'échange avec les lycéens.

### PRESTATIONS

- Pour toute demande d'ordre technique (table, chaise, mange-debout, tabouret), s'adresser au Commissariat (situé près de l'entrée, derrière l'accueil visiteurs)
- Les pratiques commerciales (vente, adhésion, souscription....) sont interdites sur le salon.
- De même, les distributions de tracts, documents publicitaires sont prohibées sur l'espace Parc de Penfeld.
- L'espace du salon est non-fumeur. Pour le confort de tous, il est demandé de veiller à la fermeture des portes lors des allées et venues avec l'extérieur.
- Un café vous est offert tous les matins entre 8h00 et 9h00 à l'espace Exposant (petit hall). Vous y trouverez également des bouteilles d'eau que vous ramèneriez au stand pour la journée.
- A partir de 9h00, des espaces cafétéria sont à votre disposition sur le salon à la charge du Parc des Expositions de Penfeld.
- Les bouteilles d'eau pour la journée sont à retirer à l'endroit où le café vous est offert.
- Les tickets repas sont distribués sur les espaces par des hôtes (esses) entre 9h45 et 12h00. Merci de veillez à ce qu'une personne soit en permanence sur votre stand.
- Les portes du restaurant exposant ouvrent ses portes à 12h00 et ferment à 13h30. Au delà, aucun service ne sera possible.
- Des espaces cafétéria sont mis à votre disposition par le Parc de Penfeld avec la vente de boissons (café, sodas, etc...), de sandwiches.
- Pour toute demande particulière s'adresser au commissariat du salon.

### HORAIRES

- Le Salon est ouvert au public de 9h00 à 17h00
- Prévoir une présence par roulement sur les espaces entre 12h00 et 14h00.
- Un pot d'accueil sera servi aux exposants le jeudi après la fermeture des portes aux visiteurs. Un appel micro sera émis pour vous en informer.